

## ● Affectation des résultats de l'exercice clos le 30 juin 2019



L'assemblée générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter les résultats de l'exercice clos le 30/06/2019 soit :

- Compte dégâts : déficit de 3 451,68 € ;
- Compte fédération : excédent de 48 995,87 € se décomposant de la façon suivante :
  - Administration générale : excédent de 58 242,23 € ;
  - Formation : déficit de 9 246,36 €.

Ces résultats sont affectés selon les modalités suivantes :

Le résultat « dégâts » déficitaire de 3 451,68 € € est affecté en diminution du compte « réserve dégâts » qui passe de 482 829,30 € à 479 377,62 €.

Le résultat « fédération » de 48 995,87 € est affecté pour 58 242,23 € en augmentation de la « réserve de gestion » qui passe de 1 425 698,13 € à 1 483 940,36 € et pour 9 246,36 € en diminution de la « réserve du centre de formation » qui passe de 37 783,29 € à 28 536,93 €.

